

**OFFICE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE
ET RURAL DE CORSE**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Lundi 22 Septembre 2025

147ème séance

**Délibération N° 2025-517
Remplacement du représentant de l'ODARC dans divers organismes**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 22 septembre, le Conseil d'Administration de l'ODARC s'est réuni en sa 147ème séance, à 14 h 30, salle de réunion de Bastia sous la présidence de Monsieur Dominique LIVRELLI.

Etaient présents :

Mmes et Mrs Dominique LIVRELLI, Anna Maria COLOMBANI, Jean-Charles GIABICONI, Paula MOSCA, Juliette PONZEVERA, Paul BIANCHI, Pierre CRUCIANI, Laetitia SIMEONI, Joseph COLOMBANI, François FONDACCI, Paul OTTAVIANI, Ignace PADOVANI.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Mme Marie Antoinette MAUPERTUIS à Dominique LIVRELLI
Mme Françoise CAMPANA à Jean Charles GIABICONI
M. Hyacinthe VANNI à Paola MOSCA
M. Jean Marc BORRI à Anna Maria COLOMBANI
M. Jean Baptiste ARENA à Juliette PONZEVERA
M. Jacques FILIPPI à Pierre CRUCIANI
M. Jean CURALLUCCI à Laetitia SIMEONI
M. Jean-Noël LUCIANI à François FONDACCI
M. Ghjuvanni Matteu SUSINI à Paul BIANCHI
M. Jean-Baptiste LECCIA à Paul OTTAVIANI
M. Marc-François CASANOVA à Ignace PADOVANI

Etaient absents :

Mmes et Mrs, Jean-Jacques LUCCHINI, Hervé VALDRIGHI, Petru Antone FILIPPI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Marie-Anne PIERI, Chantal PEDINIELLI, Georges MELA, Pierre GUIDONI, Josépha GIACOMETTI-PIREDDA, Saveriu LUCIANI, Antoine POLI, Jean Noel PROFIZI, Paul Félix BENEDETTI, Ange ANDARELLI, Stéphane PAQUET, François Laurent PASQUALI, Cyril CARIA, Jean Paul PANZANI, Matthieu MASSIANI.

Étaient également présents :

Mme Marie-Pierre BIANCHINI, Directrice de l'ODARC
M. Yves CONVENTI, Directeur Adjoint au Développement
M. Andria GRASSI, Tutelle de Collectivité de Corse
M. Antonin LECA, MSA de Corse

Le Conseil d'Administration de l'ODARC

Considérant l'article 17-16^{ème} alinéa des statuts de l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse approuvés par la délibération n° 92/44 de l'Assemblée de Corse en date du 26 Juin 1992 qui prévoit que le Conseil d'Administration procède à la désignation de ses représentants dans les établissements où l'Office est susceptible d'être représenté.

Considérant la Délibération N°2021-372 du 20 septembre 2021 Désignant les représentants de l'Office dans divers Organismes.

Considérant la Délibération N°25/032 AC de l'Assemblée de Corse portant modification des représentants de l'Assemblée de Corse au sein de divers organismes

SUR rapport du Président de l'ODARC,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER : DECIDE de désigner **Madame Anna-Maria COLOMBANI**, administrateur de l'ODARC pour représenter l'Office au conseil d'administration de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse (OEHC) en remplacement de **Madame Lisa FRANCISCI**

ARTICLE 2 : DECIDE de désigner **Monsieur Jean Paul PANZANI**, administrateur de l'ODARC pour représenter l'Office au conseil d'administration du Lycée Agricole de Sartène en remplacement de **Madame Lisa FRANCISCI** (membre Titulaire).

ARTICLE 3 : DECIDE de désigner **Madame Anna-Maria COLOMBANI**, administrateur de l'ODARC pour représenter l'Office au conseil d'administration du Lycée Agricole de Borgo en remplacement de **Madame Lisa FRANCISCI** (membre suppléant).

ARTICLE 4 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

BASTIA, le 22 Septembre 2025

**Le Président de l'ODARC,
U Presidente
Dominique LIVRELLI**

